

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4087 - Vendredi 18 Mars 2022 - Prix : 200 Fc

CRASH AÉRIEN :

AB Aviation doit-elle mettre la main à la poche?



EXAMENS NATIONAUX

**A Mohéli, des candidats au BAC
n'ont pas pu s'inscrire en ligne**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Mars 2022**

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 31mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 19mn

Ansr : 15h 36mn

Maghrib: 18h 34mn

Incha: 19h 39mn



GESTION DES DÉCHETS

Bientôt une unité de transformation et valorisation des déchets

Avec l'espoir de réussir, une mission française conduite par Philippe Brousse à Moroni, promet à la population de vivre une ère nouvelle concernant la gestion des déchets à travers la solution BioBeeBox (BBB). Il s'agit d'un projet visant à transformer les déchets en matière organique et énergétique. Ce projet est financé à hauteur de 8000 euros par la France.

La gestion des déchets est un vrai défi pour le pays. Non seulement pour l'image insalubre de la capitale mais aussi parce qu'ils fragilisent la santé de la population. C'est dans l'objectif de trouver une solution que le gouvernement travaille en partenariat avec la société Bee and Co en accord avec la société des scientifiques et des ingénieurs comoriens (S21C) et Utopio pour gérer les déchets mais avec la théorie de la loi de Lavoisier

selon laquelle « rien ne se perd, rien ne se crée mais tout se transforme ». Hier jeudi, Philippe Brousse, directeur général du Bee and Co et sa collègue Véronique Perez ont parlé de l'installation de la solution BioBeeBox à Oichili. « Cette solution est très efficace. Car non seulement elle permet la gestion des déchets mais elle les valorise et transforme en matière organique et énergétique. C'est-à-dire qu'on peut produire à travers la solution du gaz combustible, de l'eau pure », explique-t-il.

Au cours de leurs interventions, les spécialistes ont surtout insisté sur la distillation des huiles essentielles, four à pain et la préparation de la vanille. C'est dans cet aspect que Véronique Perez montre que le projet va contribuer à la réduction du chômage. « On nous a offert 4 hectares de terrain pour installer l'usine. Des gens vont se charger de ramasser les déchets, d'autres vont se char-

ger de les triller pour que la transformation soit bonne. Sur ce, les comoriens peuvent utiliser du gaz combustible qui produit à travers cette solution et puis on peut produire de l'eau », dit-elle. Concernant le produit eau, la directrice des opérations a précisé que l'eau qui serait recueillie en premier temps ne serait pas une eau de qualité et il sera question de la pasteuriser pour tuer les microbes et l'assainir pour aboutir à une eau pure et claire. « Si la population ne consomme pas cette eau directement, elle peut servir sur d'autres projets satellites », souligne-t-elle.

De son côté, Saïd Omar Saïd Hassane, secrétaire général de la S21C estime qu'il s'agit d'un projet d'une très grande envergure en ce sens qu'il peut aider l'agriculture, l'élevage et d'autres projets satellites. Et de se réjouir également que dans la région de l'océan Indien, les Comores seront le premier pays à en



bénéficier. « Le projet bénéficie de l'accompagnement financier de la France à hauteur de 8000 euros dont 5000 euros sont déjà mobilisés », indique-t-il.

Pour le maire de Moroni, Hassan Mohamed Halidi, le projet va beaucoup contribuer au développement économique du pays. Car non seulement il va propulser des gains environnementaux mais permettra à la population de travailler dans la

mesure où, le projet demande une main d'œuvre importante pour l'accomplissement des tâches. « Ce projet a été présenté devant les maires de Oichili yadjou et yaboini, ceux de Hamahamet et Mboikou. Nous ne pouvons qu'espérer que le projet arrive à son terme », conclut-il.

Kamal Gamal

BIODIVERSITÉ

Vers l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

Des structures de la convention sur la diversité biologique sont réunies depuis le début de cette semaine à Genève pour préparer le terrain de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP-15), qui devra avoir lieu à Kunming, en Chine, au plus tard cette année.

Il s'agit de deux organes subsidiaires et le groupe de travail à composition non limitée de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité pour l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Les discussions sont basées sur le premier projet de cadre post-2020 publié en juillet dernier, qui comprend une vision à long terme jusqu'en 2050 et une mission d'étape à moyen terme jusqu'en 2030, plus 4 objectifs et 21 cibles d'actions visant à la fois et les facteurs indirects de perte de biodiversité.

Le Wg2020-3 est la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Les discussions portent aussi sur l'action nécessaire pour atteindre la Vision 2050 de « Vivre en harmonie avec la nature », définir comment les performances seront suivies et rapportées, et finalement déterminer comment le succès sera défini. Rappelons ici les tâches qui attendent les diffé-

rents organes. Le Sbstta-24 est l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pour faire avancer les discussions sur une approche de suivi du cadre pour l'après-2020. Cela comprend la biodiversité marine et côtière, la biodiversité et l'agriculture, la biodiversité et la santé, et les espèces exotiques envahissantes et d'autres questions comme le programme de travail de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les

services écosystémiques.

Quant à l'organe subsidiaire chargé de l'application (Sbi-3), il devra achever ses travaux sur les principales contributions au cadre post-2020 et établir une base pour son adoption et sa mise en œuvre par la suite lors de la reprise de la COP-15. Aussi son ordre du jour comprend la garantie que le cadre mobilise et augmente le financement pour la biodiversité, aligne mieux les investissements sur les besoins de la nature et des personnes et faciliter la divulgation des

risques et impacts pour la nature.

Des plans seront également avancés pour améliorer la sensibilisation et la sensibilisation du public pour soutenir l'action en faveur de la biodiversité et assurer le cadre soutient pleinement l'approche fondée sur les droits et respecte l'égalité des sexes et l'égalité d'accès pour femmes au leadership. Cet organe poursuit également ses travaux sur la mise en œuvre des autres instruments de la Convention comme le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotech-

nologiques, le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages et le Groupe de travail sur l'article 8 j) et les dispositions connexes relatives aux savoirs traditionnels. "Le monde est clairement désireux d'une action urgente pour protéger la nature", a déclaré Elizabeth Maruma Mrema, la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, « Et nous n'avons pas de temps à perdre ».

Mmagaza

AVIS DE PUBLICATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour la **Réalisation des travaux d'alimentation en eau relevant des localités de la zone 4 et 14 aux Comores repartis en deux Lots**

- Lot 01 – Réalisation des travaux d'alimentation en eau relevant des localités de la zone 4 en grande Comores (Chézani)
- Lot 02 – Réalisation des travaux d'alimentation en eau relevant des localités de la zone 14 à Mohéli (Fomboni)

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats « WWW.PROCUREMENT-NOTICES.UNDP.ORG » suivant le lien ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=88908

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés

suivant le lien de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie : info.wasc@undp.org

Une conférence préparatoire, y compris une session de formation sur le nouveau système d'appels d'offres en ligne e-tendering, sera organisée le :

- **Date : 21 mars 2021**
- **Heure : 10 heures GMT**
- **Lieu : ZOOM :**

<https://undp.zoom.us/j/84556746152?pwd=RmdqemdOUTNjbHJRdVBSNIZqVVQvUT09>

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (info.wasc@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Etendering du PNUD à travers le lien suivant : <https://etende->

[ring.partneragencies.org](https://www.undp.org/procurement/business/resources-for-bidders) avec votre propre mot de passe au plus tard le : **à la date et à l'heure indiquée dans le système.**

- Référence du dossier dans Etendering :
- BU : COM10
- Event ID : 0000011677

Veillez accuser réception de ce Dossier d'Appel d'Offres en utilisant la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant : event.guest, Mot de passe : why2change) et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide.

Le guide d'enregistrement et de soumission de votre offre peut être téléchargé sur le site ci-après : <https://www.undp.org/procurement/business/resources-for-bidders>



CRASH AB AVIATION :

La compagnie sommée de mettre la main à la poche...

L'aviation civile a saisi la compagnie aérienne AB Aviation pour verser des avances aux personnes qui ont droit à un dédommagement, suite au crash d'un avion exploité par la compagnie le 26 février au large de Mohéli avec 14 personnes à bord. Seulement, les textes visés par l'Anacm ne seraient pas applicables aux vols domestiques.

Dans un courrier en date du 8 mars dernier, l'Aviation civile (Anacm) enjoint à

AB Aviation de verser une somme d'argent à aux familles des victimes du crash du 26 février au large de Mohéli, avec 14 personnes à bord toutes présumées mortes. L'Anacm brandit la « Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international » conclue à Montréal le 28 mai 1999. Ratifiée par les Comores le 20 janvier 2022 soit moins d'un mois avant le crash, elle dispose en son article 17 que « le transporteur est responsable du préjudice survenu en cas de mort ou de lésion corpo-

relle subie par un passager, par cela seul que l'accident qui a causé la mort ou la lésion s'est produit à bord de l'aéronef ou au cours de toutes opérations d'embarquement ou de débarquement ».

Maintenant qu'elle est convaincue que la responsabilité incombe à AB Aviation, c'est sur l'article 28 que l'Anacm s'arc-boute pour enjoindre à la compagnie de mettre la main à la poche afin de soutenir financièrement les familles des victimes. « En cas d'accident d'aviation entraînant la mort ou la lésion

de passagers, le transporteur, s'il y est tenu par la législation de son pays, versera sans retard des avances aux personnes physiques qui ont droit à un dédommagement pour leur permettre de subvenir à leurs besoins économiques immédiats. Ces avances ne constituent pas une reconnaissance de responsabilité et elles peuvent être déduites des montants versés ultérieurement par le transporteur à titre de dédommagement », dispose le 28.

Seulement, ladite Convention ne serait pas applicable aux vols

domestiques. Ces derniers seraient régis plutôt par le code de l'aviation civile comorienne. La Convention pour l'unification de certaines règles relatives au « transport aérien international » concernerait uniquement les vols internationaux. Interrogée à ce sujet, l'Anacm n'avait pas encore suite à notre requête au moment où nous bouclions ces lignes.

Andjouza Abouheir

EXAMENS NATIONAUX

A Mohéli, des candidats au BAC n'ont pas pu s'inscrire en ligne

Les procédures d'inscription au baccalauréat cette année se font en ligne et le paiement du droit se fait via l'application mobile Holo de la Banque de développement des Comores. Comme c'est la première fois, les élèves ne se sont pas encore familiarisés. Huit candidats n'ont pas pu s'inscrire. Certains n'ont pas pu ouvrir le compte Holo, d'autres manquent de moyens financiers ou n'ont pas tout simplement su s'inscrire en ligne. Les administrateurs des deux lycées publics de Mohéli ont mis la main à la patte pour faciliter l'inscription de leurs candidats.

Les procédures d'inscription au baccalauréat session 2022 s'effectuent en ligne et le paiement du droit à travers l'application Holo de la BDC. C'est une démarche conçue pour éviter les files d'attente à l'Office des examens et concours que les élèves ont l'habitue-

de de faire chaque année pour déposer leurs dossiers d'inscription au baccalauréat. Il n'en demeure pas moins que certains candidats n'arrivent pas à suivre la cadence.

Depuis le lancement des inscriptions jusqu'au 12 mars, date de clôture du dépôt des dossiers d'inscription, deux candidats du lycée de Fomboni n'ont pas reçu le code de validation de leurs inscriptions suite à des nombreuses difficultés rencontrées. 6 autres candidats du lycée de Nioumachoi n'ont pas pu faire l'inscription. Certains d'entre eux n'ont pas les moyens financiers, d'autres ont des difficultés à se déplacer jusqu'à Fomboni pour l'ouverture d'un compte Holo à la BDC.

« Moi je me suis absenté à l'école pendant plusieurs jours juste pour l'inscription de mon dossier. Etant donné que la route de Nioumachoi est en mauvais état, la circulation n'est pas fluide. Trois jours de cours perdus pour l'ouverture de ce fameux



compte Holo à Fomboni », raconte un élève de Nioumachoi.

Les responsables administratifs de deux lycées publics facilitent l'inscription de leurs élèves profitant de la

prolongation de la date d'inscription. « Jusqu'au 12 mars, il n'y avait que deux élèves qui n'étaient pas inscrits suite à un problème de photos qui n'étaient pas mises en ligne. On

essaie de voir ensemble avec l'ONEC comment résoudre ce problème » souligne Abdoufakir Lahadji, proviseur du lycée de Fomboni.

Riwad

Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores, Amina Ali et Inzlat Mohadji expliquent le rôle de Hima dans la communauté comorienne. Selon ces combattantes, le féminisme ne combat pas les hommes, il combat l'iniquité hommes et femmes.

Hima est un collectif des jeunes femmes comoriennes, installées aux Comores et né à l'occasion de la journée des droits de la femme le 08 mars dernier. Il a comme mission la bienveillance de la femme comorienne avec une fibre plutôt féministe dans la finalité de prôner les droits de la femme. « Hima s'inspire de l'expression du féminisme. Comme première action le 08 mars, journée de lutte pour nos droits. C'est un collectif qui croit à l'égalité sociale, politique et économique des sexes », soulignent-elles.

Le choix de rentrer en jeu le 08 mars est très crucial. Selon elles, c'est un jour symbolique que la femme a l'opportunité de prendre la

DROITS DE LA FEMME

Hima rentre en scène

parole pour réclamer ses droits. Et contrairement à ceux qui disent que c'est une fête, elles ont tenu à expliquer que la journée internationale des droits des femmes est une date charnière du féminisme, dont l'objectif est de dénoncer les discriminations, les inégalités et les violences vécues par les femmes. Il s'agit d'un moment propice à la réflexion et à la recherche de solutions visant à améliorer la condition de chacune des femmes, tout en soulignant le chemin parcouru. « Ce n'est pas la fête de Noël, mais une journée de plus pour réclamer nos droits qui sont bafoués. Nous voulons dire à ces femmes qui sont restées longtemps en sourdine qu'on vous entend et qu'on vous comprend, ce que vous vivez en silence. Nous sommes là pour vous », rassurent-elles.

Hima n'est pas une question d'un jour mais le collectif se veut

résilient à la longue. « Hima, est un collectif pour les femmes, un refuge. Pour l'instant, nous avons un groupe social dans le monde du réseau mais nous espérons faire plus pour que la femme comorienne soit, entendue. Halte aux jugements, aux insultes, la femme

comorienne mérite des soins de qualité et réclame le respect et l'égalité des postes, etc. », soutiennent-elles. « Femmes comoriennes soyons solidaires, aimons-nous davantage ».

Andjouza Abouheir



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Le commissariat en charge de la promotion, de la solidarité et du genre, en partenariat avec le Système des Nations Unies a réuni ce jeudi 17 mars à Moroni, des femmes de différentes catégories, dans une réunion d'échange sur le rôle des femmes rurales dans la résilience face au changement climatique. C'était l'occasion pour la commissaire au genre de rencontrer ces femmes et se concerter afin de mieux connaître leur vie quotidienne.

Les femmes comoriennes en première ligne pour atteindre des objectifs du développement durable d'ici 2030. C'est dans cette optique que le commissariat en charge de la promotion, de la solidarité et du genre, en partenariat avec le Système des Nations Unies a réuni ce jeudi 17 mars à Moroni, des femmes de différentes catégories, dans une réunion d'échange sur le rôle des femmes rurales dans la résilience face au changement climatique. C'était l'occasion pour la commissaire au genre de les rencontrer et se concerter afin de mieux connaître leur vie quotidienne. A la fin de la réunion, on leur a remis des matériels et enveloppes symboliques, qui leur permettront d'améliorer leur travail. Et cela rentre dans le cadre de la célébration de la journée interna-

ENVIRONNEMENT

Conscientiser les femmes rurales dans la résilience face au changement climatique

tionale des droits des femmes.

« Nous savons pertinemment que le changement climatique engendre des conséquences socio-économiques néfastes, qui peuvent laisser des séquelles psychologiques irréversibles. Des familles peuvent à l'issue des catastrophes naturelles, vivre séparées, parce que déplacées et accueillies dans des centres d'accueil ou des camps, et certainement l'accès aux services sociaux de base peut devenir problématique, mais aussi des problèmes de violences sous toutes ses formes peuvent surgir. C'est pourquoi, nous devons renforcer la sensibilisation mais surtout conscientiser la population pour l'adoption d'un comportement favorable au développement durable », explique Mariama Msa Hamada, commissaire du genre.

Toutefois, elle a montré que des engagements forts de la part des décideurs doivent intervenir pour assurer un développement durable et harmonieux : promouvoir le diagnostic genre des politiques de changements climatique en faisant accroître l'analyse genre et les recherches participatives, renforcer les politiques de gestion

des questions de genre et changement climatique, et renforcer le rôle de la femme en tant qu'actrice dans la lutte contre le changement climatique.

« Au regard des effets négatifs incommensurables du changement climatique sur productivité agricole et la sécurité alimentaire, le développement des technologies agricoles sensibles au changement climatique, devient donc un impératif pour tout les acteurs concernés directement dans la lutte contre ce changement en vue d'assurer des résultats qui vont contribuer au défi posé », dit-elle.

Selon Fabrizio Andreuzzi, le représentant résident adjoint du SNU les femmes sont fortement représentées dans des métiers impactés par le changement climatique tel que l'agriculture. « Elle subissent de plein fouet les effets liés au manque de proximité des ressources comme l'eau ou pour adopter des pratiques plus résilientes dans l'agriculture afin de s'inscrire dans l'adaptation et la mitigation au changement climatique. L'accès à l'énergie et à l'eau est crucial dans la prise en compte du genre dans le change-



Sensibilisation en faveur des femmes rurales.

ment climatique. Les risques et les impacts aggravent encore la pauvreté relative des femmes et des jeunes. Des études montrent que l'autonomisation et l'égalité des femmes sont importantes pour assurer un développement durable en termes de productivité, d'efficacité, de résilience climatique et d'amélioration de la santé et du bien-être », indique-t-il. Et d'ajouter : « Il faut intégrer les perspectives d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les politiques, stratégies et programmes d'adaptation au changement cli-

matique, d'environnement et de réduction des risques de catastrophe. Et promouvoir la participation pleine et entière des femmes et filles leur leadership dans la prise de décision lors de la conception et de la mise en œuvre de toutes les politiques et de tous les programmes visant à traiter les causes et les conséquences du changement climatique et à réduire les risques environnementaux et de catastrophe ».

Nassuf Ben Amad

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet(service de consultants)



Pays : MAURICE – Océan Indien
Nom du projet : SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2-Projet regional)
N° de prêt/n° de crédit/n° de don IDA-Grant Number D1720

Titre de la mission : Mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS)
N° de référence SW2/Y5-C015

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2) – Projet Régional et a l'intention d'affecter une partie du montant de financement à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent le contrat de service pour la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS), qui

se déroulera à distance entre juin 2022 et juin 2023 avec possibilités de missions sur les sites du projet (Cabo Verde, Guinée Bissau, São Tomé & Príncipe, Comores, Maurice, Madagascar, Maldives et Seychelles).

La mission du Consultant est de : (i) entreprendre une évaluation des besoins du paysage et une cartographie des institutions et des structures de soutien à l'entrepreneuriat, y compris les incubateurs et accélérateurs dans chacun des huit pays AIODIS et leur capacité à répondre à l'orientation de l'économie vers l'économie circulaire; (ii) concevoir une solution intégrée incluant des services d'hébergement pendant 12 mois pour une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en Développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS); (iii) élaborer un plan opérationnel clair avec des éléments spécifiques clairs pour établir la plate-forme et exploiter la plateforme pendant 18 mois après sa création. Une version provisoire des termes de référence est disponible sous le lien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y5-c015/>

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite maintenant les consultants (firmes ou cabinets) éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services demandés. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection du consultant sont les suivants : • Personne morale légalement constituée et enregistrée ; • Au moins 5 ans d'expérience pertinente avec une capacité démontrable à travailler avec des entrepreneurs, des entreprises du secteur privé, à construire des modèles commerciaux inclusifs et une expertise appliquée dans les domaines du genre, de l'autonomisation économique et des partenariats multisectoriels. • Réseau solide de partenaires dans le

domaine de l'entrepreneuriat au sein des Etats de l'AIODIS; • Solide expérience démontrable dans la gestion de programmes d'incubateurs et d'accélérateurs entrepreneuriaux; • Des résultats positifs en termes de déblocage de ressources cofinancées avec les secteurs public et privé; • Expérience en innovation et expérience de travail et / ou présence dans les petits Etats insulaires en développement (PIED), en particulier les pays AIODIS; • Des réseaux solides avec des entreprises du secteur privé opérant dans AIODIS constitueront un avantage.

4. L'attention des consultants intéressés est attirée sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : Sélection et emploi de Consultants dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'IDA par les emprunteurs de la Banque mondiale édition janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives des consultants »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.

5. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises sous la forme d'une coentreprise ou d'un sous-traitant afin d'améliorer leurs qualifications.

6. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) » énoncée dans les Directives du Consultant.

7. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email aux adresses ci-dessous avant le lundi 11 avril 2022 à 16h30 (heure mauricienne UTC+4) :

E-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et njiva.r@coi-ioc.org

Référence : " (SW2/Y5-C015) the establishment of a regional collaborative web platform "

VIOLENCES SUR LES TERRAINS DE SPORT

Un peu de pédagogie

Le problème des violences sur les terrains de sports et le football en particulier n'en finit plus de mobiliser les différents acteurs concernés par ce fléau. La gendarmerie nationale a organisé une réunion ce jeudi pour interpeller les responsables du football. Une autre rencontre est prévue ce samedi.

La gendarmerie nationale a réuni dans la matinée d'hier jeudi 17 mars dans ses locaux les acteurs liés au monde du ballon rond. Cette réunion avait pour but d'informer toutes les parties prenantes que désormais tout écart de violence dans les stades sera susceptible de poursuites pénales de la part de la gendarmerie nationale. Formation ou cours de sensibilisation peu importe l'intitulé, la finalité est de faire en sorte de limiter la récurrence des conflits qui surviennent dans nos différents stades.

Le commandant de la gendarmerie accompagné de quelques hauts gradés ont consacré toute la

matinée à véhiculer un message de fermeté à l'endroit des responsables du football de l'île.

Le président de la ligue représentant la fédération, des clubs de D1 ainsi que certains représentants des clubs de supporters ont pris part à cette réunion. Une réunion saluée par les différents participants. « Tout ceux qui étaient présents ont embrassé les propositions et les recommandations issues de cette assise », se réjouit le président de la ligue de Ngazidja de football, Kaissane Hassani.

Désormais, chaque club doit répertorier 5 noms au niveau de la gendarmerie pour être les garants et jouer les interfaces entre les autorités judiciaires et le monde du football au cas où des actes répréhensibles surviennent au cours d'une rencontre. Prenant la parole au nom de la brigade d'intervention, le capitaine Loukman Azali a mis en garde les responsables du football présents. « C'est à vous de déterminer les mesures de prévention. Nous, on est là pour faire respecter la loi contre toutes les atteintes à la sécu-



Des participants à la réunion sur les violences sur les terrains.

rité notamment le trouble à l'ordre public sévèrement puni par le code pénal de notre pays », avance-t-il. Abondant dans le même sens, le capitaine Taoufik ancien commandant de la brigade routière a lui aussi interpellé les acteurs du football « Vous avez failli à votre responsabilité. Dorénavant, les règles de droit votées par le législateur vont être appliquées stricto sensu notamment en ce qui concerne le volet coups et blessures », dit-il.

A la réunion de jeudi, s'en suivra une autre avec les 24 clubs de la 2e division.

Samedi prochain, la ligue organisera une rencontre avec les différentes mairies de l'île ainsi que les préfectures pour définir ensemble les moyens à mettre en place pour permettre à ces différents services de travailler de concert dans le but d'endiguer le phénomène de la violence sur les stades.

Le président de la ligue de Ngazidja a tenu remercier la gen-

darmerie pour son engagement mais, surtout la fédération qui ne cesse de les appuyer financièrement pour qu'il puisse organiser toutes ces rencontres cruciales pour l'avenir du sport. Reste à savoir jusqu'où tout ce beau monde est prêt à y aller pour l'assainissement du sport roi, car si c'est un écran de fumée ça risque bien d'augmenter la défiance des apprentis incendiaires vis à vis de l'autorité quelle qu'elle soit.

AS Badraoui



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf N°2022/11/RCIP4/ Ev-F»

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET RCIP4 »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (H787 KM et D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « Recrutement d'un consultant international pour l'évaluation finale du Projet RCIP4 ».

1. Objectif de la mission

L'évaluation finale a pour principal objectif de présenter aux services de la Banque Mondiale et au Gouvernement une appréciation globale, en toute indépendance, des résultats du Projet RCIP4 pour la période allant d'octobre 2013 à Juin 2022

Plus spécifiquement, il s'agit :

a) d'apprécier le niveau de réalisation des objectifs assignés au projet en termes de renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles des structures bénéficiaires ainsi que de l'amélioration du cadre réglementaire ;

b) d'analyser la pertinence, l'efficacité, l'efficience et les effets induits du projet ;

c) de faire le point des opportunités, des contraintes et des difficultés rencontrées

au cours de la mise en œuvre du projet ;

d) d'analyser de manière approfondie la structure et la qualité de la gestion du projet ;

e) d'expliquer les écarts constatés et tirer les leçons, notamment sur cette expérience des deux projets thématiquement distincts et administrativement réunis.

2. Durée de l'étude

L'évaluation doit se dérouler dans une durée qui ne dépassera pas 45 jours avec un niveau d'effort de 15 jours sur le terrain (pour chacun des consultants). La mission démarrera à partir d'Avril 2022 et doit être clôturée au plus tard le 25 Juin 2022.

3. Profil du consultant

La mission d'évaluation finale du Projet RCIP4 sera réalisée par un Consultant International disposant d'expériences suffisantes dans le domaine de l'évaluation des projets, le développement institutionnel, la réforme des finances publiques et de la fonction publique. Un Consultant national sera recruté pour appuyer le consultant International dans la réalisation de l'évaluation.

Expert senior, Consultant international

• avoir au moins un diplôme universitaire (BAC +5) en administration publique, économie, gestion des projets,

finances, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;

• avoir une maîtrise de la gestion axée sur les résultats ;

• avoir une connaissance approfondie dans le domaine des réformes de la gestion des finances publiques et de la fonction publique ;

• avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la formulation, la gestion et le suivi-évaluation des projets/programmes ;

• avoir réalisé au moins 3 missions similaires en Afrique francophone ;

Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

• Une lettre de motivation ;

• Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ;

• Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation

• Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, 2017, 2018 et 2020).. La méthode de sélection est la « **Sélection de Consultants Individuels (SCI)** ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **21 Mars 2022 à 14 h 00 (heure locale).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet RCIP4

« Manifestation d'intérêt- Intitulé Réf. n° N°2022/11/RCIP4/ Ev-F »

Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 07 mars 2022



COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA FIN DES TRAVAUX TECHNIQUES DU DIALOGUE INTER COMORIENS

La Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) exprime ses chaleureuses félicitations au peuple comorien, à la classe politique nationale, aux organisations de la Société civile, à la Coordination nationale du dialogue et à l'ensemble des participants à ces tables rondes.

Le Bureau National de la CRC se félicite des débats historiques qui ont eu lieu au Palais du Peuple du 28 février au 15 mars dans le cadre des travaux techniques du Dialogue national initié par le Chef de l'Etat, Son Excellence Azali Assoumani.

La Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) reconnaît que la présence de l'Union africaine (UA), du Système des Nations-Unies (SNU), de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), du parlement panafricain, des représentants des organisations internationales accréditées à Moroni et des ambassadeurs des pays amis traduit cette volonté de la communauté internationale à accompagner l'Union des Comores à consolider ses acquis démocratiques et à poursuivre son élan de développement.

Les échanges qui ont mobilisé environ 350 personnes venues des quatre îles de l'archipel ont permis de faire des constats pertinents sur des secteurs clés et de dégager des pistes de solutions appropriées visant à améliorer le cadre de vie des Comoriens de l'intérieur et de l'extérieur.

La présence des comoriens de la Diaspora dans les débats a été d'une précieuse contribution dans cette volonté de faire de celle-ci l'un des maillons forts de la politique de relance économique prônée par le Président de la République.

Il appartient à la Coordination nationale, organe technique du dialogue, de capitaliser les échanges en mobilisant l'expertise nécessaire à la mise en œuvre effective de l'ensemble des recommandations formulées à l'issue des débats.

Le Bureau National de la CRC tient ainsi à saluer les échanges constructifs qui ont aussi permis de déceler minutieusement et méthodiquement les insuffisances de notre cadre juridique électoral, et apporter des aménagements substantiels pour la naissance d'un paysage politique national rénové.

Les propositions pertinentes faites à la suite des débats vont sans nul doute garantir un processus électoral à la hauteur des ambitions des Comoriens et de toute la classe politique nationale. Elles contribueront à poser des mécanismes nouveaux de consolidation de la paix et de la stabilité dans un pays apaisé et tourné vers l'avenir.

Cinq nouvelles thématiques ont été ajoutées à celles proposées par le chef de l'Etat. Il s'agit de :

- **La Gouvernance locale**
- **Les textes législatifs et réglementaires concernant les élections**
- **La réduction de la dépendance alimentaire**
- **La moralisation de la vie politique, paix et stabilité**
- **La Diaspora**

L'introduction de ces cinq nouvelles thématiques traduit à tout égard l'engagement du Chef de l'Etat, Azali Assoumani, qui a toujours défendu l'aspect participatif du dialogue et privilégié l'esprit de consensus pour des débats ouverts, transparents et respectueux des valeurs d'unité, de fraternité et de respect de l'ensemble des participants toutes tendances confondues.

La Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) se félicite, par ailleurs, que des doléances des délégués de l'opposition soient satisfaites en ce qui concerne notamment l'organisation des procès des personnes détenues. Le Bureau National a appris avec satisfaction le démarrage des audiences à partir du 19 mars.

La CRC encourage ainsi, les autorités judiciaires, les seules compétentes, à accélérer les procédures nécessaires à la tenue des procès dans le respect des standards en la matière. Il s'agit en effet d'un pas décisif vers l'apaisement du climat politique tant souhaité, avec bonne foi, par le chef de l'Etat.

Enfin, la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) appelle les forces vives à l'union sacrée dans cette période charnière de bouleversements mondiaux, caractérisée par des défissocio-économiques et environnementaux énormes.

Le Bureau National appelle aussi les partis politiques à dépasser les intérêts claniques, à prendre de la hauteur, à privilégier les intérêts supérieurs de la Nation, à défendre les valeurs d'unité et à soutenir les efforts de redressement du pays engagés dans le cadre du Plan Comores Emergents (PCE) porté par le chef de l'Etat, Azali Assoumani.

Moroni le 18 mars 2022

**Pour le Bureau National de la CRC/
Le Secrétaire Général
Youssef Mohamed Ali**